SYNTHESE
COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ DE CONCESSION 2023

GAP

Enedis • Développement et exploitation du réseau public de distribution d'électricité

EDF • Fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente

L'année 2023 pour Enedis, au plan local

Enedis s'engage aux côtés des maires des Hautes-Alpes dont la ville de Gap pour les accompagner dans la **transition écologique**.
Pour réussir **la nouvelle France électrique** et contribuer à une société française plus juste et plus durable, Enedis est devenue en 2023 une **entreprise à mission** et continue de développer le réseau public de distribution d'électricité, véritable **colonne vertébrale de la transition écologique**.
Par ailleurs, Enedis a inauguré, en septembre dernier, les classes « réseaux électriques » pour former les futurs techniciens.
L'année 2023 a aussi été marquée par de nombreux évènements climatiques à caractère exceptionnel : tempêtes **Ciaràn** et **Domingos**.
La mobilisation des équipes locales d'Enedis et des entreprises prestataires renforcées par celle de la Force d'Intervention Rapide Electricité (**FIRE**) a permis de limiter au maximum l'impact de ces épisodes climatiques exceptionnels.
Le réseau public de distribution électrique constitue bien un élément stratégique de dialogue autour des enjeux de **transition écologique et numérique**, de **développement économique de votre territoire.**

L'année 2023 pour EDF, au plan local

Au cœur de la crise énergétique de 2023, EDF a **maintenu et renforcé son engagement** auprès des ménages aux revenus modestes, en déployant des mesures d'accompagnement significatives pour le paiement des dettes d'énergie.
Cet accompagnement s'est concrétisé par **la collaboration étroite avec les acteurs sociaux**, qui sont les premiers relais auprès des personnes en situation de vulnérabilité.
Les rencontres d'information et de sensibilisation organisées par le Correspondant Solidarité ont pour but de renforcer les compétences des travailleurs sociaux afin de mieux conseiller et accompagner les familles en difficulté.
Ces initiatives illustrent l'engagement d'EDF en faveur de la solidarité énergétique dans le département.
Notre **présence territoriale** s'est manifestée au travers de **signatures de conventions de partenariat** renforçant notre engagement dans le domaine de la lutte contre la précarité énergétique, et affirmant l'engagement social au-delà de notre rôle de fournisseur d'énergie.

Le renouvellement des contrats de concession

Au 31 décembre 2023, la plupart des contrats de concession ont été renouvelés puisque 301 contrats de concession ont été conclus avec les autorités concédantes sur la base du nouveau modèle de contrat de concession (2017). À ces 301 contrats, s'ajoutent 31 contrats précédemment renouvelés ou modifiés, contenant des stipulations proches de celles du nouveau modèle, soit un total de 332 contrats modernisés sur 376 contrats de concession. Des échanges se poursuivent en vue de renouveler les derniers contrats d'anciens modèles.

L'année 2023 pour Enedis, au plan national

Le 27 juin, Enedis est devenue la première grande « entreprise à mission » du secteur de l'énergie au sens de la loi PACTE. Cette nouvelle étape est une façon de poursuivre la dynamique engagée avec son Projet industriel et humain. Les engagements environnementaux et sociétaux d'Enedis se concrétisent désormais dans ses statuts avec une raison d'être :
« ***Agir pour un service public de la distribution d'électricité innovant, performant et solidaire. Raccorder la société au défi collectif d'un monde durable*** ».
Les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, sont une opportunité pour Enedis de mettre en place des solutions de branchements pérennes et innovantes telles que les bornes électriques événementielles et de raccorder des sites de compétitions de l'événement au réseau public de distribution afin de limiter le recours aux groupes électrogènes, réduisant ainsi de 80 % les émissions de CO_2 liées à l'énergie.

L'année 2023 pour EDF, au plan national

EDF a poursuivi sa contribution à l'effort national de sobriété énergétique en aidant ses clients à consommer mieux et moins dans un contexte de prix de l'électricité encore élevé en 2023. Cela s'est traduit par les « *défis utiles* » et par la mise en avant, à la demande de l'État, de l'option tarifaire Tempo auprès des clients Particuliers au TRV pouvant avoir intérêt à y souscrire.
EDF a eu des échanges nourris avec la FNCCR et France Urbaine, tout au long de l'année, dans le cadre du groupe de travail sur le TRV. Voici certains des thèmes abordés : le mouvement de prix des TRV au 01/02/23, l'accompagnement des clients en difficulté de paiement et les actions de lutte contre la précarité énergétique en lien avec les collectivités, l'évolution du portefeuille de clients au TRV.

Évolutions tarifaires en 2023

- Le tarif d'utilisation du réseau public d'électricité (TURPE 6 HTA-BT) porte une hausse tarifaire moyenne de + 6,51 % au 1er août 2023, hors taxes et contributions.
- Le TRVE a augmenté de 15 % TTC en moyenne au 1er février, puis de 10 % au 1er août, dans le contexte du bouclier tarifaire mis en place par le Gouvernement.

Le développement et l'exploitation du réseau public de distribution d'électricité en 2023

Le réseau public de distribution d'électricité

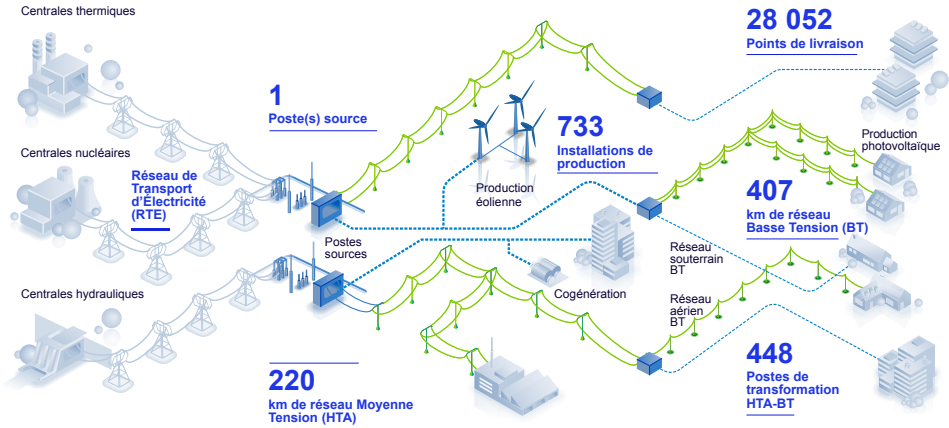

La qualité de desserte

Critère B hors RTE (en min)

Durée moyenne de coupure des clients BT, hors incidents RTE
(en min)

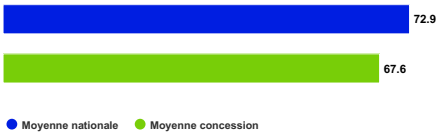

Les producteurs sur la concession

Répartition du nombre de producteurs

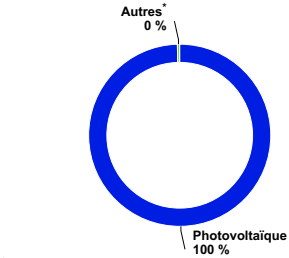

* Producteurs d'énergie d'origine éolienne, hydraulique, cogénération, biomasse.

Le nombre de consommateurs

Répartition du nombre de consommateurs

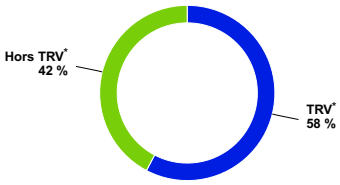

* Tarifs réglementés de vente

Répartition de la puissance des producteurs

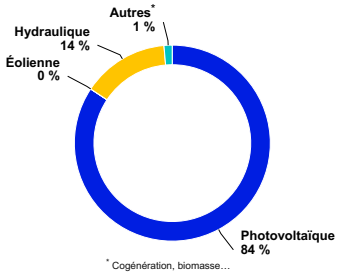

* Cogénération, biomasse…

La fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente en 2023

Les investissements et le patrimoine

Investissements Enedis sur la concession *(k€)*

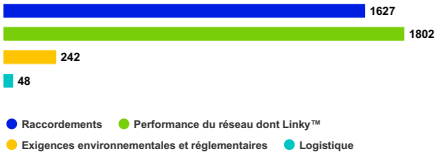

Répartition de la valeur nette comptable des ouvrages

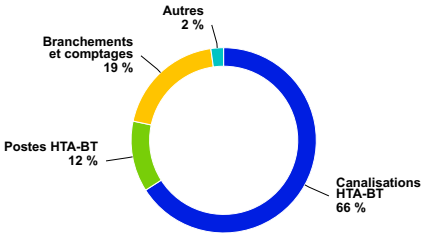

Les raccordements à la concession

Répartition des raccordements d'installations de production neuves réalisés

Répartition des raccordements d'installations de consommation neuves réalisés

Les clients Tarif Bleu

Répartition des clients Tarif Bleu résidentiel et non résidentiel (*en nombre de clients*)

Répartition des consommations des clients Tarif Bleu résidentiel et non résidentiel (*en MWh*)

Tarif Bleu résidentiel — Tarif Bleu non résidentiel

Souscriptions dans l'année Tarif Bleu résidentiel

1 322 (9,0 %)

Résiliations dans l'année Tarif Bleu résidentiel

1 734 (11,8 %)

La mensualisation

Clients mensualisés Tarif Bleu résidentiel

9 726 (66,3 %)

Clients bénéficiant de la facturation électronique Tarif Bleu résidentiel

7 230 (49,3 %)

L'Accompagnement Énergie

Clients Tarif Bleu résidentiel ayant bénéficié d'un Accompagnement Énergie sur l'année

142

Les pourcentages sont donnés en fonction du nombre total de clients Tarif Bleu résidentiel.

Les utilisateurs du réseau public de distribution d'électricité (RPD)

Les utilisateurs raccordés au RPD sont les clients consommateurs, qui soutirent de l'électricité au réseau et les clients producteurs qui injectent de l'électricité sur celui-ci. Ils sont présentés dans les tableaux ci-après.

Total des clients (Concession)

	2022	2023	Variation *en %*
Nombre de clients	27 773	**28 052**	**1,0 %**
Énergie acheminée *(en MWh)*	204 247	**192 518**	**-5,7 %**
Acheminement facturé* *(en k€)*	9 740	**10 024**	**2,9 %**

* Hors acheminement en compteurs.

Installations de production (Concession)

	2022			2023		
	Nombre	**Puissance raccordée***	**Quantité d'énergie produite****	**Nombre**	**Puissance raccordée***	**Quantité d'énergie produite****
Photovoltaïque	517	7 931	**9 681 032**	730	9 336	**10 609 011**
Éolien	0	0	**0**	0	0	**0**
Hydraulique	1	1 585	**5 122 817**	1	1 585	**7 121 722**
Autres	2	150	**1 123 035**	2	150	**1 138 567**
Total	**520**	**9 666**	**15 926 884**	**733**	**11 071**	**18 869 300**

* La puissance est exprimée en kVA pour les producteurs raccordés en BT et en kW pour ceux en HTA. ** En kWh.

Canalisations HTA mises en service *(en m)* (Concession)

	2022	2023
Souterrain	2 829	**3 335**
Torsadé	0	**0**
Aérien nu	0	**0**
Total	2 829	**3 335**
Dont pour information		
Extension	757	**562**
Renouvellement[1]	779	**930**
Renforcement	1 293	**1 843**

[1] L'information qui est communiquée dans cette partie correspond principalement à du renouvellement pour obsolescence et à des déplacements d'ouvrages.

Canalisations BT mises en service *(en m)* (Concession)

	2022	2023
Souterrain	4 760	**4 969**
Torsadé	359	**1 817**
Aérien nu	0	**0**
Total	5 119	**6 786**
Dont pour information	-	**-**
Extension	3 311	**3 718**
Renouvellement[1]	1 368	**3 032**
Renforcement	440	**36**

[1] L'information qui est communiquée dans cette partie correspond principalement à du renouvellement pour obsolescence et à des déplacements d'ouvrages.

La qualité de l'électricité

Sur votre concession, le temps de coupure moyen par client BT a représenté :

Durée moyenne annuelle de coupure *(en min)* (Concession)

	2022	2023	Variation
Toutes causes confondues (critère B)	56	**68**	**21 %**
Toutes causes confondues hors incidents exceptionnels (critère B HIX)	56	**66**	**18 %**
Dont origine RTE (incident sur le réseau de transport)	0	**0**	**-**
Dont incident sur le réseau public de distribution	40	**42**	**5 %**
Dont travaux sur le réseau public de distribution	15	**23**	**52 %**

Ce taux de satisfaction est constitué des clients très satisfaits et assez satisfaits.

86,8 %

C'est le taux des clients satisfaits des prestations d'Enedis

Des travaux respectueux de l'environnement

Travaux réalisés en techniques discrètes sur réseaux HTA et BT *(en %)* (Concession)

	2022	2023
En agglomération	100 %	**94 %**
Hors agglomération	69 %	**100 %**
En zone classée	100 %	**-**
Total	**97 %**	**96 %**

Les investissements du concessionnaire

Pour l'année 2023, les investissements d'Enedis au périmètre national ont représenté **4,9 milliards d'euros**. Sur votre concession, ces investissements sont présentés ci-après :

Investissements Enedis *(en k€)* (Concession)

	2022	2023
I. Raccordements des utilisateurs consommateurs et producteurs	1 058	**1 628**
II. Investissements pour l'amélioration du patrimoine	1 380	**2 045**
II.1 Investissements pour la performance et la modernisation du réseau	1 122	**1 802**
II.2 Investissements motivés par des exigences environnementales et des contraintes externes	259	**243**
III. Investissement de logistique	317	**49**
IV. Autres investissements	0	**0**
Total (= I + II.1 + II.2 + III + IV) *(en k€)*	**2 755**	**3 722**

Les flux financiers

Outre sa participation au titre de l'article 8, le concessionnaire apporte son concours financier aux investissements que vous réalisez en qualité de maître d'ouvrage (redevance R1-R2, PCT, aides FACE).

Montants *(en k€)* (Concession)

	2022	2023
Redevance part R1	0,0	**68,2**

Montants *(en k€)* (Concession)

	2022	2023
Redevance part R2	0,0	**0,0**
Participation « article 8 »	28,3	**0,0**

Les éléments financiers d'exploitation

Montants *(en k€)* (Concession)

	2022	2023
Total des produits d'exploitation	12 983	**12 665**
Total des charges d'exploitation	11 080	**12 642**
Total des produits d'exploitation - total des charges d'exploitation	1 902	**22**
Contribution à l'équilibre - Charges supplémentaires	190	**380**
Contribution à l'équilibre - Produits supplémentaires	0	**0**
Total des produits - total des charges y compris contribution à l'équilibre	1 712	**-357**

La valeur des ouvrages concédés au 31/12/2023

Ouvrages concédés *(en k€)*

	Valeur brute comptable	Valeur nette comptable	Valeur de remplacement	Provisions de renouvellement
Canalisations HTA-BT	30 338	13 918	45 126	2 422
Postes HTA-BT et transformateurs	8 518	2 608	12 878	2 055
Branchements et comptages	13 124	7 221	16 582	173
Ouvrages collectifs de branchement	3 631	2 221	4 829	82
Autres biens	807	469	858	7
Total	**56 418**	**26 438**	**80 274**	**4 740**

92 %
des clients particuliers se déclarent satisfaits d'EDF

Les clients de la concession

La concession de fourniture d'électricité concerne des sites de puissance inférieure ou égale à 36 kVA.

Dans le cadre de la concession, les tarifs proposés sont le Tarif bleu résidentiel pour les clients Particuliers, et le Tarif bleu non résidentiel pour les professionnels et collectivités (selon les critères d'éligibilité définis à l'article L.337-7 du code de l'énergie).

Le tableau synthétique ci-après rend compte des volumes concernés pour votre concession (les recettes sont exprimées hors contributions et hors taxes).

Total Tarif Bleu (Concession)

	2022	2023	Variation *(en %)*
Nombre des clients	16 641	**16 306**	**-2,0 %**
Énergie facturée *(en MWh)*	67 941	**64 547**	**-5,0 %**
Recettes *(en k€)*	11 165	**13 427**	**20,3 %**

EDF accompagne les clients de votre concession, notamment en leur délivrant un conseil tarifaire lors de leurs appels téléphoniques. EDF est aussi aux côtés des clients qui lui font part d'une difficulté de paiement et reste à leur écoute pour trouver une solution adaptée à leur situation personnelle.

Les clients peuvent aussi gérer directement leur contrat et suivre leur consommation à partir des outils numériques qu'EDF met à leur disposition (espace client, solution Suivi Conso, appli EDF & MOI).

Accompagnement des clients *(en nombre, sur votre concession)*

	2023
Nombre de conseils tarifaires	**2 238**
Nombre d'Accompagnements Énergie	**142**

EDF propose aux clients de la concession des modalités de paiement souples et personnalisées, ainsi qu'un support dématérialisé : la facture électronique.

Facture électronique à fin 2023 *(en %)*

	2023
Evolution 2022/23 du nombre de clients Particuliers de votre concession avec facture électronique	**1,0 %**

Réclamations écrites (Concession)

	2022	2023	Variation *(en %)*
Courrier	69	**71**	**2,9 %**
Internet	369	**532**	**44,2 %**

Répartition par motif des réclamations écrites pour l'année 2023

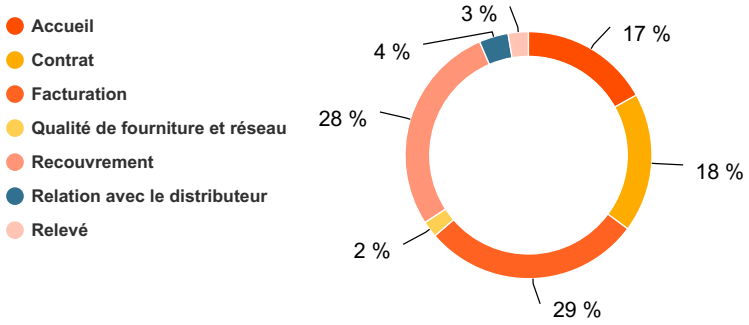

Les dispositifs d'aide aux clients en difficulté

Au titre de la lutte contre la précarité énergétique, EDF déploie son action selon trois axes : l'aide au paiement, l'accompagnement des clients en difficulté, la prévention. S'agissant de l'aide au paiement, EDF met notamment en œuvre le chèque énergie et fait connaître le dispositif.

Chèques énergie (Concession)

	2022	2023	Variation *(en %)*
Nombre de clients pour lesquels un chèque énergie a été pris en compte au cours de l'exercice*	1 644	**1 724**	**4,9 %**

* La valeur 2022 n'inclue pas les chèques exceptionnels de 100 et 200 euros.

Les réclamations écrites des clients Particuliers

95,0 %
C'est le taux de réponses sous 30 jours aux réclamations (concession)

Le soin apporté au traitement des réclamations constitue un facteur de satisfaction des clients. EDF rend compte des réclamations écrites des clients Particuliers de la concession, de leur typologie et de leur délai de traitement.

Votre contact Enedis

MATHERON Sébastien
Directeur Enedis Alpes du Sud
04 92 40 30 00

Votre contact EDF

Nadège TISSIER
Directrice Développement Territorial
06 08 72 47 74
nadege.tissier@edf.fr

Vous pouvez consulter la version digitale
de la synthèse en flashant
le QR code ci-dessus

Société Anonyme à directoire et à conseil de surveillance
Tour Enedis - 34 place des Corolles
92079 Paris La Défense CEDEX - France
Capital de 270 037 000 euros
444 608 442 R.C.S Nanterre
www.enedis.fr

Société Anonyme
22-30 avenue de Wagram
75382 Paris Cedex 08 - France
Capital de 2 000 466 841 euros
552 081 317 R.C.S Paris
www.edf.fr

Ce document est un extrait du compte-rendu d'activité 2023 auquel il convient de se reporter pour toutes les informations complémentaires.